

Contestation d un pv suite test anti pollution

Par **Ben14**, le 15/04/2015 à 15:15

Bonjour,

J ai une question a poser.

J ai effectue mon CT il y a trois semaines et tout est nickel. Cependant, je viens de me faire contrôler et verbaliser car le test anti pollution est négatif. Je leur ai dit que ma voiture a passe le test avec succès il y a trois semaines comme ils ont pu le constater. Mais m ont quand même verbaliser. Que puis je faire pour contester ? Ce n est pas de ma faute.

Par **bulle**, le 15/04/2015 à 20:08

Bonjour,

N'oubliez pas que Juristudiant est un forum étudiant. De ce fait nous ne sommes pas habilités à répondre aux demandes de conseils juridiques personnels. Les réponses que nos utilisateurs fourniront à de telles questions ne sauraient en rien engager leur responsabilité ou celle des modérateurs du site, et ne remplaceront jamais les conseils avisés d'un professionnel.